

Together 2021



Offre réservée au personnel

Investir, c'est partager l'avenir d'Orange

Devenez actionnaire salarié à des conditions préférentielles
du 17 au 30 septembre 2021

Plus d'informations sur :
infotogether2021.orange.com





Sommaire

Message de Stéphane Richard	03
L'offre Together 2021 en bref	04
Une offre dans le PEGI	05
Vos avoirs le 1^{er} juin 2026	06
Les modalités	07
Le calendrier	08
Les réponses à vos principales questions	09
Comment souscrire ?	10
Pour aller plus loin	10

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Orange figurent dans son Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2021 et disponible sur le site internet d'Orange (www.orange.com - rubrique «Finance/Information réglementée») ou directement au siège de l'entreprise. Vous êtes invité(e) à consulter ce document qui contient des informations importantes relatives, notamment, à l'activité d'Orange, à sa stratégie et à ses objectifs, aux facteurs de risques inhérents à son activité, et à ses résultats financiers.

Vous pouvez également prendre connaissance des règlements des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) Orange International Relais 2021 et Orange International et de leurs Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) sur le site internet d'Orange www.infotogether2021.orange.com dédié à cette offre réservée au personnel Together 2021. L'offre, faite via des FCPE de droit français, n'est pas ouverte aux résidents des États-Unis d'Amérique. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de l'offre Together 2021 sur le site d'information infotogether2021.orange.com. Vous y trouverez notamment le **Supplément Local** de votre pays pour vous renseigner sur les impacts fiscaux consécutifs à votre souscription à l'offre Together 2021. Ce document contient également des informations sur : les règles applicables à cette offre dans votre pays, le risque de fluctuation du taux de change entre l'euro et votre devise (si vous êtes dans un pays hors zone euro), les cas de déblocage anticipés pendant la période de conservation obligatoire de votre investissement (jusqu'au 1^{er} juin 2026).

Vous trouverez également sur ce site d'information les modalités de l'offre, ainsi que le Supplément Local de votre pays pour vous renseigner sur les impacts fiscaux consécutifs à votre souscription à l'offre Together 2021. Ce document contient également des informations sur : les règles applicables à cette offre dans votre pays, le risque de fluctuation du taux de change entre l'euro et votre devise (si vous êtes dans un pays hors zone euro), les cas de déblocage anticipés pendant la période de conservation obligatoire de votre investissement (jusqu'au 1^{er} juin 2026).

Les informations et documents qui vous sont transmis dans le cadre de cette offre d'actions Orange ne constituent pas un conseil financier ou d'investissement de la part d'Orange ou de ses filiales. **Votre décision de participer ou non à cette offre relève d'un choix individuel, volontaire et réfléchi qui, comme tout investissement en actions, doit prendre en compte le risque lié à la fluctuation de la valorisation en bourse de l'action Orange. En décidant de participer, vous confirmez que vous avez bien obtenu toute l'information nécessaire pour éclairer votre décision d'investissement.**

Orange se réserve le droit d'annuler cette opération d'actionariat salarié à tout moment.



Together 2021, notre nouvelle offre d'actionnariat

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je lance aujourd'hui **Together 2021**, **notre nouvelle offre d'actionnariat salarié**.

À ce jour, vous détenez plus de 6% du capital d'Orange dans le cadre des dispositifs du Plan d'Epargne Groupe (en France et à l'International) ou sous une forme de détention directe d'actions. Ensemble, vous constituez le deuxième actionnaire du Groupe après la sphère publique.

Cette nouvelle offre, validée par le Conseil d'administration d'Orange, permettra d'augmenter d'environ 1% la part du capital détenue par les salariés et de continuer ainsi à faire progresser l'actionnariat salarié d'Orange.

Afin de reconnaître votre contribution à la réalisation de notre plan stratégique Engage 2025, j'ai souhaité proposer des conditions préférentielles de prix et d'abondement, assorties d'une durée de détention de cinq ans, pour que **Together 2021** s'adresse au plus grand nombre d'entre vous, tout en restant une décision personnelle d'investissement dans notre entreprise.

Together 2021 constitue ainsi une nouvelle étape pour réaliser ensemble l'ambition de 10% d'actionnariat salarié à terme et de vous associer toujours plus étroitement à l'évolution du Groupe et à ses perspectives.

Deux ans après le lancement d'Engage 2025, **Together 2021** représente un pas supplémentaire dans la construction commune de notre avenir.

Merci de votre engagement quotidien au service d'Orange.

Stéphane Richard
Président-Directeur Général

Together 2021 en bref

L'offre Together 2021 vous permet d'obtenir des actions Orange à des conditions préférentielles.

	Une offre en formule classique
Décote de 30% sur le prix de référence de l'action Orange	oui
Abonnement	oui jusqu'à 2 600 € pour 4 140 € souscrits
Intégralité de la hausse éventuelle du cours de l'action à l'issue de la période d'indisponibilité	oui mais vous supportez un risque de perte en capital en cas de baisse de l'action
Dividendes le cas échéant, pendant la période d'indisponibilité	oui
Période d'indisponibilité	jusqu'au 1^{er} juin 2026
Montant minimum de souscription	15 €
Montant maximum de souscription	25% de la rémunération annuelle brute 2021
Gratuité des frais de souscription et de détention des actions	oui

Une offre dans le Plan d'Epargne Groupe International (PEGI)

Qui peut participer à cette offre ?

Les salarié-e-s des filiales d'Orange adhérentes au Plan d'Epargne Groupe International (PEGI) et justifiant d'au moins 3 mois d'ancienneté dans le groupe Orange au 8 novembre 2021 (dernier jour de la période de rétractation/souscription).





Quel est le prix de souscription ?

Le **prix de souscription** sera égal au prix de référence diminué d'une **décote de 30%**.

Le **prix de référence**, égal à la moyenne des cours moyens quotidiens de l'action Orange pondérés par les volumes, constatés sur le marché Euronext Paris pendant les vingt séances de bourse du 5 octobre au 1^{er} novembre 2021], sera arrêté par le Conseil d'administration d'Orange ou son délégué. Ce prix sera communiqué le 3 novembre 2021 sur le site d'information de l'offre.

Quel est l'abondement offert par l'entreprise dans le cadre de votre souscription ?

L'abondement s'applique dans les tranches proposées ci-dessous :

1^{ère} tranche 	Un abondement de 300% jusqu'à 140 € souscrits, soit 420 € d'abondement maximum.
2^{ème} tranche 	Un abondement de 100% au-delà de 140 € et jusqu'à 1 540 € souscrits, soit un abondement complémentaire pouvant aller jusqu'à 1 400 €.
3^{ème} tranche 	Un abondement de 30% au-delà de 1 540 € et jusqu'à 4 140 € souscrits, soit un abondement complémentaire pouvant aller jusqu'à 780 €.
4^{ème} tranche 	Au-delà de 4 140 € de versement, vous pouvez continuer de souscrire en bénéficiant de la décote de 30% mais sans abondement de l'entreprise dans le respect de la limite de 25% de la rémunération annuelle brute.

En résumé : l'abondement maximum s'élève donc à 2 600 € pour un versement au moins égal à 4 140 €.

Nota Bene : votre montant souscrit ainsi que l'abondement obtenu seront convertis en nombres entiers d'actions arrondis à l'unité inférieure. Le montant que vous aurez à régler sera ajusté en conséquence

Vos avoirs le 1^{er} juin 2026

Dans ces exemples, les calculs sont effectués à partir d'une hypothèse d'un prix de référence de 10 € par action, soit un prix de souscription de 7 € par action.

NB : Ces calculs ne prennent pas en compte les éventuels impôts et charges sociales qui pourraient être dus dans la cadre de cette offre sur la valeur des avantages consentis, en particulier, la décote et l'abondement. Pour les connaître, veuillez-vous référer au Supplément Local de votre pays.

Simulation de l'évolution possible de la valeur de votre investissement.

Si le cours de l'action Orange lors de la vente de vos actions est de	6 €	9 €	12 €
Pour un apport personnel de : (a)	1 540 €	1 540 €	1 540 €
+ L'abondement : 300% s/ 140 € et 100% s/ 1 400 €	1 820 €	1 820 €	1 820 €
= Votre apport personnel abondé : (b) soit en nombre d'actions : 3 360 € / 7 €	3 360 € 480 actions	3 360 € 480 actions	3 360 € 480 actions
Vous recevrez à la vente de vos actions			
Valeur de vos avoirs : 480 actions x cours (c)	2 880 €	4 320 €	5 760 €
Gain/perte sur votre investissement = (c) - (b)	- 480 €	960 €	2 400 €
Gain/perte sur votre apport personnel = (c) - (a)	1 340 €	2 780 €	4 220 €

Les calculs ci-dessus ne prennent pas en compte les dividendes éventuellement distribués.

Si vous souscrivez à l'offre, vous bénéficiez pleinement de la hausse éventuelle de l'action Orange ainsi que des dividendes éventuels et autres droits financiers attachés aux actions, mais vous vous exposez également à la baisse éventuelle du cours de l'action, sans protection de votre investissement initial. Vous supportez donc un risque de perte en capital. Vous supportez également un risque de change pour les pays hors zone euro.



Les modalités

Le plafond de souscription

Le montant total de votre apport personnel dans cette opération d'actionnariat salarié ne devra pas excéder **25% de votre rémunération brute annuelle 2021**. La vérification du **non dépassement de ce plafond est de votre entière responsabilité**.

Les règles en cas de réduction

Si le montant total souscrit, abondement compris, excédait la valeur de 260 millions d'euros (exprimés sur la base du prix de référence de l'action), il serait procédé à une réduction des souscriptions individuelles selon les règles suivantes :

- la première tranche abondée à 300% sera intégralement servie ;
- puis un plafond unique par souscripteur sera calculé (abondement compris) ;
- les demandes inférieures ou égales à ce plafond seront intégralement servies ;
- les demandes supérieures à ce plafond seront écrêtées au niveau de ce plafond.

Le paiement de votre souscription

Les modalités de paiement possibles pour cette offre dans votre pays sont décrites dans le **Supplément Local** de votre pays.

Les dividendes

Les éventuels dividendes versés par Orange seront directement virés sur votre compte bancaire par la banque teneur de votre compte titres (BNP Paribas Securities Services).

La fiscalité

Veuillez-vous référer au **Supplément Local** de votre pays pour connaître les impacts fiscaux de votre souscription.

La période d'indisponibilité

Votre investissement, ainsi que l'abondement correspondant, seront indisponibles dans le PEGI **jusqu'au 1^{er} juin 2026**, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans votre pays (voir le **Supplément Local**).



Le calendrier

Les dates clés

1. Période de réservation du 17 au 30 septembre 2021 inclus

Connectez-vous sur www.infotogether2021.orange.com ou remplissez un bulletin de réservation. La réservation se fait « à prix inconnu ».

2. Annonce du prix de souscription le 3 novembre 2021

Le prix de souscription sera arrêté par le Conseil d'administration d'Orange, ou son délégué, qui fixera également l'ouverture de la période de rétractation/souscription. Ce prix sera communiqué sur le site d'information de l'offre.

3. Période de rétractation/souscription du 4 au 8 novembre 2021 inclus

Si vous le souhaitez, vous pouvez annuler en totalité votre réservation en vous connectant sur www.infotogether2021.orange.com.

Remarque : si vous n'avez pas effectué de réservation, vous aurez la possibilité de souscrire entre le 4 et le 8 novembre 2021 inclus. Toutefois votre souscription sera plafonnée à 150 €. Pour cela, vous devrez vous connecter sur www.infotogether2021.orange.com.

Passé le 8 novembre 2021, votre réservation faite entre le 17 et le 30 septembre 2021 devient une souscription définitive et irrévocable.

Les autres dates

- Annonce de la réduction éventuelle : **10 novembre 2021**
- Confirmation aux souscripteurs du nombre total d'actions obtenues et du montant à régler : **18 novembre 2021**
- Livraison des actions : **1^{er} décembre 2021**
- Relevé d'opération disponible sur le site internet de BNP Paribas Securities Services : **courant décembre 2021**
- Disponibilité des actions : **1^{er} juin 2026**



Les réponses à vos principales questions

J'ai effectué une réservation, dois-je confirmer par la suite ma souscription ?

Si vous avez fait une réservation entre le 17 et le 30 septembre 2021, il n'est pas nécessaire de confirmer votre souscription. Celle-ci deviendra automatiquement définitive et irrévocable passé le 8 novembre 2021.

Puis-je modifier ou annuler ma souscription à cette offre ?

- Du 17 au 30 septembre 2021 inclus, vous pourrez modifier ou annuler votre réservation en ligne.
- Du 4 au 8 novembre 2021 inclus, pendant la période de rétractation/souscription, vous pourrez seulement annuler en totalité votre réservation. Si vous n'avez pas effectué une réservation entre le 17 et le 30 septembre, vous pourrez encore souscrire un montant maximum de 150 €.

Où seront détenues mes actions ?

Vos actions seront livrées le 1^{er} décembre 2021 à BNP Paribas Securities Services où elles seront inscrites sur un compte titres au nominatif pur. Vous recevrez un code d'accès à votre compte en ligne sur le site internet <https://Planetshares.bnpparibas.com> et pourrez demander votre mot de passe en ligne.

Vous serez averti par e-mail de la disponibilité sur ce site de vos avis de versement de dividendes ainsi que de votre relevé annuel de compte. Il vous appartiendra d'aller mettre à jour vos informations personnelles sur ce site le cas échéant (adresse e-mail, adresse postale, coordonnées bancaires).

Si vous possédez déjà un compte chez BNP Paribas Securities Services, vos actions seront livrées sur ce compte et vous devrez utiliser vos identifiants habituels pour vous y connecter.

Comment puis-je obtenir le débloqué anticipé ou la vente de mes actions devenues disponibles ?

Les cas de débloqué anticipé dans votre pays sont décrits dans le **Supplément Local** de votre pays.

- Si vous souhaitez obtenir un débloqué anticipé, vous devrez adresser votre demande à votre service RH accompagnée des pièces justificatives attestant la réalité du cas de débloqué anticipé. Votre service RH transfèrera ensuite votre demande à BNP Paribas Securities Services pour traitement.
- Vos actions devenues disponibles le 1^{er} juin 2026 pourront être directement vendues en ligne sur le site <https://Planetshares.bnpparibas.com> à partir de votre compte.

Dans tous les cas, les frais de vente des actions seront à votre charge.



Comment souscrire ?

1. Connectez-vous dès le 17 septembre 2021 sur www.infotogether2021.orange.com
2. Cliquez sur le bouton « Participer à l'offre »
3. Identifiez-vous à l'aide de votre code d'accès reçus par mail d'Amundi* le 17 septembre 2021 et de votre mot de passe demandé en ligne
4. Complétez les champs obligatoires et validez votre réservation : un mail de confirmation vous sera automatiquement envoyé
5. Vous avez la possibilité de modifier votre réservation en ligne jusqu'au 30 septembre 2021 minuit heure de Paris : c'est la dernière saisie validée qui sera prise en compte

Comment retrouver vos identifiants personnels ?

Votre code d'accès : il est indiqué dans le mail d'Amundi que vous recevrez à l'ouverture de la souscription. Si vous ne le retrouvez pas, appelez le : +33 4 75 86 24 83

Votre mot de passe : si vous ne le retrouvez pas, vous pouvez en faire la demande sur le site internet de souscription. Vous le recevrez par mail.

* Amundi est l'établissement financier qui administre toutes les souscriptions de l'offre Together 2021.

Attention : les identifiants qui vous ont été communiqués par Amundi pour effectuer votre réservation sont des codes provisoires.

Vous recevrez de nouveaux identifiants lorsque votre compte sera ouvert chez BNP Paribas Securities Services pour y détenir vos actions. Si vous avez déjà un compte chez BNP Paribas Securities Services, vous conserverez vos identifiants habituels.

Pour aller plus loin

Découvrez l'offre sur le site www.infotogether2021.orange.com où vous trouverez notamment un simulateur

Une question ?

Contactez le +33 4 75 86 24 83 du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30, heure de Paris.

ou écrivez à orangetogether2021w@amundi-esr.com.



Orange
Direction des Relations Actionnaires
111 quai du Président Roosevelt 92130 Issy les Moulineaux
SA au capital de 10 640 226 396 euros
RCS Paris 380 129 866

